

son appartement, & l'on dépêcha un Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi pour aller à Chambor notifier cette naissance au Roi Stanislas & à la Reine son Epouse. Les Officiers & les Femmes de chambre de la Princesse morte depuis peu, sont entrés au service de celle qui vient de naître, & tous les domestiques du feu Duc d'Anjou, qui auroient été employés si la Reine eût mis un Prince au monde, ont obtenu des pensions jusqu'à ce qu'ils soient pourvûs de nouveau.

IV. On travaille actuellement à la Cour à l'accommodement des differends qu'il y a entr'elle & la Ville d'Avignon, ensuite des instructions & du consentement du Pape pour ce sujet, apportés ici par les deux Députés Avignonois dont nous fimes mention dans nôtre dernier Journal: Et l'on a dépêché un Exprés au Marquis de Maillebois, qui commande au Blocus de cette Ville, avec ordre d'y laisser entrer toutes les semaines une certaine quantité de grains & de bestiaux; ce qui sera accordé aux Habitans d'Avignon pendant tout le tems qu'on sera occupé à accommoder les presens démêlés.

V. Tous les Intendans du Royaume ont reçu des Lettres Circulaires de la Cour, par lesquelles il leur est enjoint d'ordonner aux Officiers militaires de leurs départemens, qui sont absens de leurs Postes, d'y retourner incessamment pour travailler aux recrûes de leurs Regimens. Quelques mille hommes de milices ont aussi reçu ordre de se tenir prêts à marcher sur la fin de Mai, pour aller relever les Troupes réglées qui sont en garnison dans les Places frontières, lesquelles sont destinées à former cet Été le Camp projeté sur la Moselle. Les 240. anciens Cadets en garnison dans la Citadelle de Metz, doivent joindre ces dernieres Troupes; la Cour leur a depuis peu envoyé à tous des Patentes de Lieutenant.